

**Conseil d'administration  
Séance du 16 octobre 2023**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 55/2023	QUESTIONS FINANCIERES
	Dispositif de bourse

Vu les articles L712-1 et suivants du code de l'éducation

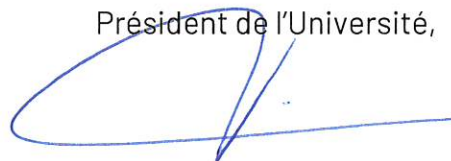
Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis de la Commission Formation et Vie Universitaire rendu après consultation en ligne du 11 au 15 octobre 2023

Le Conseil d'administration de l'Université Jean Monnet approuve le dispositif de bourse pour le Master ERASMUS MUNDUS LIVE (Leading International Vaccinology Education) au titre de la promotion 2023/2025.

Document annexé

A Saint Etienne le 17 octobre 2023  
Le Président du Conseil d'Administration,  
Président de l'Université,



Florent PIGEON

POUR : 28

CONTRE : 0

ABST : 0

**Bourses 2023/2025 du consortium LIVE**  
**Master ERASMUS MUNDUS LIVE**  
**(Leading International Vaccinology Education)**

Coordonné par l'Université Claude Bernard Lyon 1, le consortium LIVE est composé de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne, de l'Université de Barcelone (Espagne), de l'Université Autonome de Barcelone (Espagne) et de l'Université d'Anvers (Belgique) pour proposer un parcours de master international en infectiologie et vaccinologie. Ce parcours de master bénéficie du label ERASMUS MUNDUS depuis sa création à la rentrée 2016. Il a déjà formé 7 promotions d'une vingtaine d'étudiants, soit environ 150 diplômés.

Site web du consortium : <https://masterlive-vaccinology.eu/>

Le label ERASMUS MUNDUS lui a été renouvelé en 2023, jusqu'en 2027, mais sans attribution de bourses européennes.

Pour faire face à cette situation, et soutenir la promotion 2023-2025, le consortium a décidé d'attribuer des bourses sur ressources propres du consortium, versées par les établissements. En l'attente du dépôt d'un nouveau dossier auprès de la Commission Européenne dans le cadre de l'appel à projets 2024.



### **Article 1 : Objet**

Les bourses du consortium LIVE s'adressent à des étudiants d'excellent niveau, sélectionnés pour intégrer le Master ERASMUS MUNDUS « Leading International Vaccinology Education (LIVE) » qui, pour la partie française, s'inscrit dans le cadre du diplôme national de Master mention « Biologie moléculaire et cellulaire », pour laquelle les Universités Claude Bernard Lyon 1 et Jean Monnet Saint-Etienne sont co-accréditées jusqu'à l'année 2026-2027 incluse.

Elles sont versées aux étudiants retenus, directement par les établissements membres du consortium, selon les sources de financement.

Pour la promotion 2023-2025, l'Université Jean Monnet versera une bourse.

### **Article 2 : Conditions d'admission**

Ce dispositif d'aide à la mobilité internationale est ouvert aux étudiants inscrits dans le Master ERASMUS MUNDUS LIVE et dans les diplômes « nationaux » supports dans les établissements membres du consortium.

La session d'aides à la mobilité internationale au titre de la promotion 2023-2025 du master ERASMUS MUNDUS LIVE s'adresse aux étudiants, ayant présenté leur candidature dans le cadre de la sélection pour l'admission en Master 1 au titre de l'année 2023-2024 (M2 en 2024-2025).

Les candidats bénéficiaires sont des personnes physiques régulièrement inscrites dans la formation et à l'Université Jean Monnet l'année de l'aide.

### **Article 3 : Modalités de sélection des candidats**

La phase de sélection des candidats et d'attribution des bourses, par ordre de mérite dans l'ordre du classement effectué, a été validée en accord avec les termes de l'accord de consortium ERASMUS MUNDUS, signé par l'ensemble de ses membres.

La procédure de sélection et d'attribution des bourses a été mise en œuvre par le coordinateur du consortium, l'Université Claude Bernard Lyon 1.

### **Article 4 : Montant de l'aide et modalités de versement**

Pour la promotion 2023/2025, les bourses attribuées sont d'un montant de 20 000 € versés en 20 mensualités de 1000 € :

- 10 mensualités au titre de l'année universitaire 2023-2024,
- 10 mensualités au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Les modalités de versement de cette bourse de mobilité internationale feront l'objet d'un virement bancaire sur un compte bancaire hébergé en France ou en Europe.

Le versement mensuel de la bourse est conditionné à l'obligation d'assiduité. Cette assiduité sera attestée mensuellement, au plus tard au 21 de chaque mois. L'attestation de présence sera établie

mensuellement par le responsable pédagogique et transmise au service gestionnaire. Pour l'UJM, ce service sera le pôle Gestion de la Direction des Relations Internationales.

Tout versement sera conditionné par une arrivée effective de l'étudiant à Lyon pour la semaine d'intégration et ensuite par son assiduité sur les différents sites et au programme prévu, attestée par le responsable pédagogique.

L'attribution et le versement mensuel de la bourse par l'Université Jean Monnet ne sont pas conditionnés à la présence physique de l'étudiant à Saint-Etienne, dès lors que le schéma de mobilité du Master ERASMUS MUNDUS LIVE prévoit que la promotion complète étudie en Espagne au semestre 1 (Université de Barcelone et Université Autonome de Barcelone), en Belgique au semestre 2 (Université d'Anvers) et en France au semestre 3 (Université Claude Bernard Lyon 1 et Université Jean Monnet Saint-Etienne). Le semestre 4 est consacré au stage et peut être réalisé à différents endroits en Europe ou hors d'Europe.

L'attribution et le versement de la bourse ne sont pas exclusifs de la possibilité pour l'étudiant de bénéficier d'autres financements ou bourses d'études ou de mobilité, ou de gratifications pour stage, dans la limite des conditions fixées par ces dispositifs et leurs financeurs.